



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LEXIQUE ET CULTURE

BREVE HISTOIRE DE QUELQUES MOTS FRANÇAIS DESIGNANT LA BICYCLETTE

Introduction

Depuis l'invention de la roue, sans doute aux environs du IV^e millénaire av. J.-C., l'efficacité, le gain de temps et la rapidité du transport – que ce soit des êtres vivants ou des marchandises - ont toujours été l'une des principales préoccupations de l'être humain. Bien avant la voiture, le train et l'avion, il a tenté de développer une invention destinée à rendre son déplacement individuel plus rapide ; cette invention, qui voit le jour dans le premier quart du XIX^e siècle, porte le nom courant de vélo. L'objectif de cette fiche est de revenir sur l'histoire des différents noms qui ont été utilisés, depuis son invention, pour désigner ce moyen de transport et cette discipline sportive, dont la popularité, en France et dans le monde, loin de s'étioler, ne fait qu'aller croissant.

Remarque préliminaire

Toute invention d'un objet ou d'un concept nouveau s'accompagne de la création d'un mot servant à le désigner. Ce procédé linguistique s'appelle la néologie. La néologie opère de deux manières différentes. Pour désigner une nouvelle réalité, le procédé le plus économique au sein de la néologie consiste à ajouter un sens à mot qui existe déjà. C'est par exemple le cas de « souris » qui a été utilisé pour désigner une partie d'un ordinateur en raison de sa forme rappelant celle du rongeur. Le second procédé de la néologie consiste à forger de toutes pièces un mot nouveau. Tant que ce mot sera perçu comme nouveau dans la langue, on l'appellera néologisme, mais cet état est transitoire et disparaît lorsque le mot est totalement intégré à la langue. Ainsi « train » et « avion » ont été, durant un certain temps, perçus en français comme des néologismes avant de ne plus l'être en raison de la banalisation des objets qu'ils désignaient.

Première partie : quelques mots sortis de l'usage pour désigner le vélo

Au moment de sa création, le vélo ne comportait ni chaîne ni pédalier, mais était mû par la seule poussée alternative des deux pieds sur le sol. Cette première invention, qui fut brevetée en France et que l'on date de 1817, fut le fait du baron allemand Karl Drais von Sauerbronn (1785-1851) et reçut le nom de **draisienne**, mot formé sur une partie de son nom propre (*Drais*) à l'aide du suffixe *-ienne*. Il est très fréquent qu'un objet tire son nom de son inventeur : ainsi, pour demeurer dans le champ des moyens de transport, la montgolfière

tire son nom des frères Montgolfier (Joseph-Michel, 1740-1810 et Jacques-Etienne, 1745-1799) qui inventèrent ce ballon capable de s'élever et de se maintenir dans les airs.

Exercice 1 : Quels noms communs ont été créés à partir des noms propres suivants ? Quel est leur sens ? Attention parfois à l'orthographe !

- Eugène Poubelle (1831-1907), préfet de Paris
- John Montagu, 4^e comte de Sandwich (1718-1792), qui aimait manger rapidement sans quitter sa table de travail
- François Barrême (1638-1703), mathématicien, inventeur de la comptabilité
- Louis Béchameil de Nointel (1630-1703), maître d'hôtel de Louis XIV et amateur de bonne cuisine
- James Watt (1736-1819), ingénieur ayant perfectionné la machine à vapeur

D'autres noms, désormais sortis de l'usage et perçus comme des archaïsmes, parce que tombés en désuétude, furent également forgés à partir de racines latines pour désigner d'autres formes de vélo, plus perfectionnées et moins rudimentaires que la version originelle de Karl Drais. Ces mots sont appelés des mots savants parce qu'ils sont formés à partir de mots d'origine latine. Parmi ces mots aujourd'hui désuets, l'on citera d'abord vélocifère. Le nom **vélocifère** est formé à partir de l'adjectif latin *uelox*, *uelocis* « rapide » et du verbe latin *fero* « porter, apporter » et signifie donc littéralement « qui porte rapidement ». Ce nom désignait d'ailleurs à l'origine, non pas un vélo, mais une voiture publique légère tirée par des chevaux.

Enfin, l'on citera le nom **vélocipède** qui désigne un appareil de locomotion à deux roues se rapprochant le plus de notre actuelle bicyclette, car pourvu de pédales. Le mot est à nouveau formé de deux mots latins, l'adjectif *uelox*, *uelocis* « rapide » et le nom *pes*, *pedis* « pied », et signifie littéralement « aux pieds rapides ».

Exercice 2 : à partir du sens de l'adjectif latin *uelox* « rapide », du nom latin *pes*, *pedis* « pied » et du verbe latin *fero* « porter, transporter » et en t'aidant du dictionnaire, donne le sens des mots suivants :

vélodrome, vélomoteur ; bipède, quadrupède ; florifère, mammifère.

Deuxième partie : les mots d'aujourd'hui pour désigner la bicyclette

Les mots que nous avons vus précédemment sont aujourd'hui des archaïsmes car ils ne sont plus utilisés dans le langage courant. Comment est à présent désignée la bicyclette ?

Le mot le plus fréquent est assurément **vélo**. Il tire son origine du vélocipède qui a été vu précédemment. Le mot a simplement perdu ses deux dernières syllabes (cipède) car la langue orale n'aime pas les mots trop longs et préfère les raccourcir pour qu'ils ne fassent pas plus de deux ou trois syllabes. Ce procédé de raccourcissement d'un mot s'appelle la troncation et est très fréquent en français. Ainsi la photographie est, par troncation, souvent désignée par la photo.

Exercice 3 : sur le modèle de *photographie* → *photo*, raccourcis les noms suivants pour créer de nouveaux noms :

cinématographe, radiographie, télévision.

L'autre mot très fréquent pour désigner le vélo est **bicyclette**. On repérera d'abord le suffixe diminutif *-ette* qui désigne quelque chose de petit, sur le modèle de « maison » et « maisonnette ». Le nom à l'origine de bicyclette est donc *bicycle* et désigne donc, du fait du suffixe *-ette*, un « petit bicycle ». Dans *bicycle*, on reconnaît l'élément latin « deux » et le nom grec *kuklos* « cercle ». Un *bicycle* est donc formé de deux cercles, c'est-à-dire de deux roues, ce qui constitue le principe même du vélo. Lorsque l'engin est pourvu de trois roues, l'on parle alors de *tricycle*.

Exercice 4 : à l'aide du suffixe *-ette* et sur le modèle de « maison → maisonnette », forme les diminutifs des noms suivants et donne leur sens. Attention à l'orthographe dans certains cas !

casque, cigare, fourche, camion, noix

Exercice 5 : à l'aide des préfixes *bi-/bis-* « deux » et *tri-* « trois », et en t'aidant du dictionnaire, donne le sens des mots suivants :

biceps, biscuit, bilingue, bicentenaire, biplan, biréacteur ; triceps, triathlon, tricentenaire, tricorne, trilingue, trimoteur, trident

Troisième partie : un moyen de transport « royal »

Le vélo est aussi appelé la **petite reine** ; mais quelle est donc l'origine de cette appellation qui semble bien éloignée de la réalité qu'elle désigne ? En 1890, la princesse Wilhelmine des Pays-Bas, née en 1880, monte sur le trône des Pays-Bas et succède à son père, le roi Guillaume III, alors qu'elle n'est qu'une enfant de dix ans. Appréciant beaucoup la bicyclette, la jeune reine fut très souvent désignée, dans la presse française, par l'expression « la petite reine à bicyclette » raccourcie ensuite en « petite reine ». Mais l'origine de l'expression est peut-être aussi à chercher dans le titre de l'ouvrage de Pierre Giffard (1853-1922), grand reporter et pionnier de la presse sportive, *La Reine Bicyclette* (1891). Ces deux origines possibles se sont sans doute télescopées pour donner naissance à cette appellation encore en usage de nos jours.

Bibliographie : pour les termes techniques de grammaire employés ci-avant, se reporter à : *Grammaire du français. Tome 1. Terminologie grammaticale*, Paris, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2020, pp. 159-178 (chapitre « Le lexique »).

<https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>